

BGer 7B_690/2024 vom 9. August 2024

Bundesgericht, 2024-08-09, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_7B_690_2024

FR: TF 7B_690/2024 du 9 août 2024

IT: TF 7B_690/2024 del 9 agosto 2024

Volltext

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal

7B_690/2024

Ordonnance du 9 août 2024

Ile Cour de droit pénal

Composition

M. le Juge fédéral Abrecht, Président.

Greffière : Mme Nasel.

Participants à la procédure

A. _____,

recourant,

contre

Ministère public central du canton de Vaud, avenue de Longemalle 1, 1020 Renens VD,

Service pénitentiaire du canton de Vaud, Office d'exécution des peines,

chemin de l'Islettaz, Bâtiment A, 1305 Penthaz.

Objet

Libération conditionnelle (retrait du recours),

recours contre l'arrêt de la Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal du canton de Vaud du 13 mai 2024 (370 - AP24.002297-SDE).

Considérant en fait et en droit :

Par courrier du 5 août 2024, A. _____ a déclaré retirer le recours déposé le 24 juin 2024 dans la cause 7B_690/2024.

Il y a lieu d'en prendre acte et de rayer la cause du rôle (cf. art. 32 al. 2 LTF), sans frais judiciaires au vu des circonstances, en particulier de l'état de la procédure (cf. art. 66 al. 1 in fine et 2 LTF).

Par ces motifs, le Président ordonne :

1.

Il est pris acte du retrait du recours et la cause 7B_690/2024 est rayée du rôle.

2.

Il n'est pas perçu de frais judiciaires.

3.

La présente ordonnance est communiquée aux parties et à l'Office d'exécution des peines du Service pénitentiaire du canton de Vaud, à la Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal du canton de Vaud, à Lorena Montagna, à l'Office du Juge d'application des peines du canton de Vaud, et à la Direction des Établissements de la Plaine de l'Orbe.

Lausanne, le 9 août 2024

Au nom de la IIe Cour de droit pénal

du Tribunal fédéral suisse

Le Président : Abrecht

La Greffière : Nasel

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.